

Accompagnement intensif vers l'emploi

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

Adapter son comportement aux attentes des employeurs et aux attitudes attendues.

Appliquer les règles et respecter le fonctionnement et l'organisation d'une entreprise.

Appliquer les droits et devoirs du salarié et comprendre les documents liés au travail.

Organiser sa recherche d'emploi et de formation.

Créer des documents adaptés au projet professionnel (CV, lettre de motivation, ...).

Mener en autonomie une recherche d'emploi ou de formation.

Réussir les entretiens de motivation.

Intégrer une formation certifiante et / ou le monde du travail.

Programme pédagogique

Attitudes professionnelles et codes culturels : les comportements professionnels, les attitudes personnelles appropriées au milieu professionnel (politesse, ponctualité, rapport homme-femme, laïcité, ...).

Découverte du monde de l'entreprise et bases de législation du travail : le fonctionnement et l'organisation d'une entreprise, la notion de culture d'entreprise, les devoirs et les droits du salarié, les différents documents liés au travail.

Les techniques de recherche d'emploi : l'organisation de sa recherche d'emploi, les supports de publication d'offres, le réseau (agences Pôle Emploi, journaux, réseau personnel, sites internet, forums, marché de l'emploi visible et marché de l'emploi caché, ...), les techniques de recherche d'emploi et de formation (entretiens téléphonique et en face à face, ...), les outils de recherche d'emploi et de formation (curriculum vitae, lettre de motivation, CV vidéos, ...), les secteurs d'activité, l'acquisition de nouvelles compétences, la validation de son projet professionnel, les immersions en entreprise.

Financement

Tarif : gratuité pour les participants. Formation prise en charge par le Conseil Départemental de l'Essonne



Public

Les allocataires essonnais du Revenu de Solidarité Active venant d'ouvrir leurs droits au Revenu de Solidarité Active, orientés emploi ou social (nouveaux entrants dans le RSA), et les allocataires essonnais du Revenu de Solidarité Active de moins de 36 ans.

Prérequis

Cette formation nécessite de posséder les bases orales et écrites de français

Être bénéficiaire du RSA depuis moins de 1 an et âgé de moins de 36 ans.

Ces prérequis seront validés lors de la phase de constitution du groupe en amont de la session.

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr

Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paper board et / ou d'un tableau blanc.

Remise de supports pédagogiques écrits.

Utilisation du matériel multimédia (vidéoprojecteur, caméscope, ordinateurs, ...).

Utilisation de supports réels (contrats, convention collective, ...).

Création puis utilisation de supports individualisés (CV, lettres de motivation, ...).

Immersion en entreprises, visites de forums, ...

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, des QCM sont organisés tout au long de la formation qui permettront de vérifier le degré de maîtrise des connaissances et aptitudes visées par la formation. L'évaluation du tuteur en entreprise, en cas d'immersion, viendra compléter ces éléments. Ces résultats seront remis confidentiellement à chaque stagiaire sous la forme d'une attestation de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation, après la phase d'accueil, débutera par une phase de diagnostic afin de cibler au mieux la situation et les attentes des participants (évaluation de la situation personnelle du stagiaire pour définir un plan d'actions).

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées : lecture et analyse de documents authentiques, mises en situation pratique et jeux de rôle, échanges et analyses de cas pratiques, exercices individualisés.

Une phase de bilan est mise en place en fin de parcours (synthèse des actions entreprises, présentation du bilan des acquis et du projet professionnel et préconisations de la suite du parcours).

Après la session collective, un accompagnement à 6 mois est réalisé.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Positionnement par un référent socio-professionnel.

Délais d'accès : Intégration dans les 2 mois suivant le positionnement.

Modalités d'organisation : Formation de 4 semaines en présentiel puis accompagnement sur 6 mois. 15 stagiaires environ.

Formation non certifiante.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes.

Formateurs

- Formateurs possédant une longue expérience dans l'accompagnement socio-professionnel du public visé

Lieu

A travers tout le département : 1 à 2 sessions annuelles par TAD.

Durée et dates

Durée : parcours collectif de 4 semaines (de 09 h 00 à 16 h 00) suivi d'un accompagnement mensuel sur 6 mois.

Dates : sessions toute l'année (hors période de fermeture).

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizons91.fr